

FNQ - P.2014-06-14  
**RÉVISION** 31 janvier 2018

**POLITIQUE**  
**de la**  
**Fédération de natation du Québec**



**Partage subvention**  
**développement des maîtres officiels**  
**niveau 4 et 5**

**Saison 2018-2019**

## **POLITIQUE DE PARTAGE DE LA SUBVENTION DE LA FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC POUR LE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS QUÉBÉCOIS**

La Fédération de natation du Québec ayant opté pour un mode de gestion fondé sur un ensemble de politiques, il apparaît nécessaire de se doter d'une politique encadrant le partage de la subvention de la FNQ dédiée au perfectionnement des officiels.

### **But :**

La politique de partage de la subvention de la FNQ pour le développement des officiels a pour but de préciser les modalités et les critères pour la distribution de la subvention entre les officiels.

### **Modalités**

- Le conseil d'administration de la Fédération de natation du Québec identifie au début de chaque année financière (1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2019), les compétitions admissibles au partage de la subvention de la FNQ. (Voir : Listes des compétitions de l'année 2018-2019 à l'annexe 2)
- La subvention sera répartie au prorata des demandes reçues au 12 août 2019 en conformité avec les critères d'admissibilité. (Le total compilé de toutes les sessions travaillées par l'ensemble des officiels qui feront une demande de subvention pour le 12 août 2019 servira à établir la valeur monétaire d'une session. Par la suite, selon le nombre de sessions travaillées, chacun des officiels recevra sa part du montant de la subvention.

### **Pré-requis de rencontres et sessions travaillées pour accès à la subvention :**

Entre le 1<sup>er</sup> août 2018 et le 31 juillet 2019 :

Un officiel de niveau 4 ou 5 doit **avoir travaillé dans un minimum de rencontres et de sessions pour l'ensemble de toutes les rencontres suivantes :**

- \*Festivals provinciaux développement,
- \*Championnat provincial 11-12 ans et paranatation – Hiver
- \*Championnat provincial 11-12 ans et paranatation - Été
- \*Championnats provinciaux Groupe d'âge AA d'hiver,
- \*Championnats provinciaux Groupe d'âge AA d'été,
- \*Championnat provincial Groupe d'âge AAA hiver,
- \*Championnat provincial Groupe d'âge AAA été,
- \*Coupes du Québec (Senior et Para) d'hiver
- \*Coupes du Québec (Senior et Para) d'Été
- \*Championnat provincial des maîtres-nageurs,
- \*Championnat provincial universitaire,
- \*Festivals par équipe,

Tableau des pré-requis pour tous les officiels niveau 4 et 5 :

Nombre de rencontres à moins de 75 km du lieu de résidence*	Nombre de rencontres totales exigées*	Nombre de sessions exigées*
0	2	4
1	3	6
2	3	7
3	4	8
4	4	9
5	5	10
6	5	11
7 et +	5	12

### Critères d'admissibilité

- Être accrédité « maître officiel » (niveau 4 ou niveau 5) au moment de la participation à une compétition désignée à l'annexe 2.
- L'officiel devra travailler un minimum de deux sessions réparties sur un (1) jour d'une même compétition désignée à l'annexe 2.
- L'officiel qui travaille dans plusieurs compétitions désignées en page 5 ou pré-requis en page 2 durant une même fin de semaine, on tiendra en compte son total de sessions et de rencontres pour la fin de semaine.
- Le lieu de résidence permanente de l'officiel devra être situé à plus de 75 km du lieu de la compétition en annexe 2. On utilisera sur internet la table des distances de l'Atlas routier du Québec.
- Le ratio de partage est le même pour toutes les compétitions identifiées à l'annexe 2.
- Pour les fins de calcul du partage de la subvention, le nombre de sessions travaillées au Québec dans les compétitions désignées à l'annexe 2 seront comptées en double pour les officiels provenant des Associations de natation Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Est du Québec,
- **Pour les fins de calcul du partage de la subvention, le nombre de sessions travaillées dans les compétitions désignées à l'annexe 2 seront comptées en quadruple pour les compétitions tenues à l'extérieur du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.**
- L'officiel dont les dépenses sont entièrement payées par un organisme national ou international n'a pas droit au partage de subvention pour ces dites compétitions. Cependant, s'il doit payer un pourcentage des dépenses, les crédits seront cumulés selon le même pourcentage qu'il doit payer.
- L'officiel devra dûment compléter le formulaire prévu à l'annexe 1

### PARTICULARITÉS

**Pour les compétitions en piscine (nageurs génériques & paranageurs) et les compétitions en eau libre, chaque officiel niveau 4 et niveau 5 (incluant les officiels FINA) devra prendre les arrangements par lui-même ou avec les comités organisateurs pour ses réservations de logement et de transport.**

**Le montant total de la subvention de 11 000\$ inclut les montants qui étaient versés auparavant par la FNQ directement aux officiels en eau libre et paranatation pour des frais de transport et de logement.**

**Une rencontre en eau libre identifié dans la liste représente une session.**

**ANNEXE 1  
 FORMULAIRE DEMANDE DE SUBVENTION  
 PERFECTIONNEMENT DES OFFICIELS DE NIVEAU 4 OU 5**

<b>Nom de l'officiel :</b>			
<b>Numéro d'officiels :</b>			
<b>RENCONTRE(S) IDENTIFIÉE(S)</b>			
<b>Nom de la rencontre</b>	<b>Sanction</b>	<b>Date</b>	<b>#Sessions travaillées</b>
<b>RENCONTRES PRÉ-REQUISES</b>			
<b>Nom de la rencontre</b>	<b>Sanction</b>	<b>Date</b>	<b>#Sessions travaillées</b>

**SVP indiquez les compétitions nationales ou internationales où vous avez reçu un support financier de Natation Canada ou d'un autre organisme national ou international ainsi que le pourcentage approximatif des dépenses totales que ce montant représente :**

---



---



---

Période du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2019  
**LISTE DES COMPÉTITIONS IDENTIFIÉES**  
**SAISON 2018-2019**

<b>COMPÉTITIONS IDENTIFIÉES</b>	<b>LIEU</b>	<b>MOIS/ANNÉE</b>
Coupe du monde eau libre FINA 10 km	Lac-Mégantic	11 août 2018
Championnat Can-Am (Para)	Tucson, Arizona	décembre 2018
Championnats québécois universitaire,	Montréal	2-3 février 2019
Championnats canadien universitaire	Vancouver	21-23 février 2019
Essais canadiens de natation 2019	Toronto	3-7 avril 2019
Championnats canadiens de l'Est Speedo 2019	Québec	11-14 avril 2019
Défi sportif	Montréal	4-5 mai 2019
Championnats canadien des maîtres	Montréal	24-26 mai 2019
Championnats Canadiens juniors 2019	Calgary	24-29 juillet 2019
Championnats Canadiens de Natation	Winnipeg.	8-11 août 2019
Coupe du monde eau libre FINA 10 km	Roberval	26 juillet 2019
30th Summer Universiade	Italie	4-11 juillet 2019
2019 Pan Américain Games	Lima, Peru	26 juillet au 11 août 2019

*Cette liste de compétition peut être sujette à changement.  
S'il y a changement, la liste des compétitions identifiées sera mise à jour et disponible sur  
le site web de la Fédération de natation du Québec.*

**Note : Un montant de 11 000\$ sera applicable à l'ensemble de ces rencontres pour la saison 2018-2019.**